# Qui sont les acteurs-clés de l'accompagnement des demandeurs d'asile et des primo-arrivants ?

#### Le parcours d'accueil des demandeurs d'asile

À leur arrivée en Belgique, les demandeurs d'asile enregistrent leur demande de protection auprès de l'Office des Étrangers. Ils sont ensuite pris en charge matériellement par l'agence fédérale Fedasil. Elle gère les centres d'accueil et les ILAs « initiatives locales d'accueil », où les demandeurs d'asile sont logés et nourris le temps de leur procédure. Cette gestion est parfois déléguée à des partenaires comme la Croix-Rouge qui gère de nombreux centres d'accueil ou les CPAS qui accueillent des ILAs (logements unifamiliaux ou individuels).

Plus d'infos sur la procédure d'asile sur fedasilinfo.be



### Les acteurs de l'accueil Demande d'asile Fedasil Office des étrangers Centres d'accueil Initiatives locales d'accueil Fedasil - Croix rouge CPAS **0UI** Réponse demande d'asile Retour Sans papiers

#### Les acteurs de l'intégration

Bruxelles

## Le parcours d'intégration des primo-arrivants

Quand une personne obtient un titre de séjour de plus de trois mois (par l'asile, le regroupement familial, la régularisation...), elle trouve un logement, s'inscrit à la commune, puis est invitée à suivre un parcours d'intégration. L'objectif du parcours d'intégration est d'aider la personne à comprendre le pays dans lequel elle s'installe (cours de français, cours de citoyenneté, aide à l'insertion socio-professionnelle...).

• En Wallonie, le parcours d'intégration est coordonné par les huit centres régionaux d'intégration (CRI) : CAI (Namur), CRIBW (Brabant wallon), CRILUX (Luxembourg), Cripel (Liège), CRIC (Charleroi), CIMB (Mons et Borinage et une partie de la Wallonie picarde), CRVI (Verviers), CeRAIC (Région du Centre et une partie de la Wallonie picarde). Le CRI évalue les besoins du primo-arrivant puis l'envoie suivre des cours dans des associations, nommées ILI « initiatives locales d'intégration ».

Plus d'infos sur le parcours d'intégration en Wallonie sur <u>parcoursintegration.be</u>

- À Bruxelles, le parcours d'intégration francophone est coordonné par deux BAPA (bureaux d'accueil pour primo-arrivants): · le BAPA BXL pour les communes de la Région de Bruxelles-Capitale et le BAPA VIA pour Molenbeek et Schaerbeek. Ils travaillent également avec les associations de la région bruxelloise pour le suivi du parcours d'intégration.
- En Flandre, il est coordonné par l'**Agentschap Integratie en Inburgering**.

Plus d'infos sur le volontariat des personnes arrivées récemment en Belgique sur <u>www.levolontariat.be</u>

Avec le soutien de







